favori des salons ; mais cela ne change rien à sa situation à la Banque de Belgique.

***

On vous a parlé, dit Me De Ryckman, de son existence fastueuse, de ses dépenses excessives. Il avait une maison convenablement meublée, il allait au théâtre, donnait quelques dîners d'affaires. Il n'avait pas même un cheval, ni une voiture, c'est à peine s'il avait un domestique. (Rires).

La fuite de T'Kint partant avec un cortége, avec neuf malles et deux femmes (nouvelle hilarité), était un acte insensé qui devait aboutir à l'escale de Queenstowa, où il s'est fait prendre comme un enfant, comme un oiseau affolé !

***

Au surplus, le défenseur garde la même réserve que l'accusé; il glisse sur les rapports de T'Kint avec Fortamps, et se borne à discuter chacun des chefs d'accusation où le crime de faux est relevé.

Plus de 500 questions seront posées au jury et il est permis de dire qu'il importe assez peu au public de savoir si le jury écartera plus ou moins de faits incriminés; au fond, la chose est de peu d'intérêt, la condamnation de T'Kint, indiquée par ses aveux mêmes, ne faisant doute pour personne.

***

Me D. Becker présente la défense du prévenu Fortamps; il s'attache à démontrer que le mobile de Fortamps — tel que l'acte d'accusation l'indique — est un mobile respectable. Il a voulu soutenir les cours et on devrait le traîner aux gémonies parce qu'il a agi dans l'intérêt des actionnaires ! Il n'y a là rien de condamnable. Jamais Fortamps n'a voulu diminuer le capital; jamais il n'a eu l'intention de forfaire à la loi ! Ai-je donc raison, se demande Me De Becker, de prétendre que cet acte d'accusation qui est là entre vos mains, que tout le monde lit et commente, est une œuvre barbare ?

***

Ce qui passionne l'opinion à Bruxelles, c'est le sort réservé à l'ancien sénateur Fortamps. Le tribunal lui infligera-t-il la prison ou seulement des amendes qui, si élevé qu'en soit le chiffre, seront sans proportion aucune avec les désastres qu'à subis la Banque de Belgique sous la direction de son ex-gouverneur.

***

A l'audience d'hier, le Ministère public répond. Pour Me de Ryckman, dit-il, son client T'Kint, devrait être simplement devant la justice correctionnelle. Pour Me de Becker, son client Fortamps doit être acquitté, et mieux encore réhabilité.

L'organe de la loi combat ces prétentions. Il établit le bien fondé des accusations de faux et démontre qu'elle est insoutenable cette thèse de la défense qui affirme « que les bordereaux ne pouvant servir d'élément de preuves, en les falsifiant on ne commet pas de faux criminel, et que en droit l'accusé doit être acquitté. »

***

Passant aux comptes-courants il combat cette assertion que T'Kint n'a passé aucune écriture et que par conséquent il doit être acquitté.

Le ministère public oppose qu'en donnant des instructions, il a aidé à la pratique du faux et qu'il a abusé du pouvoir qu'il avait, soit en fait soit en droit.

***

On a mis en avant un singulier argument : ce n'est pas le faux qui a causé un préjudice à la banque, c'est le manque de surveillance et le défaut de pointage. Ce serait donc l'administration de la Banque qui serait coupable. La plaisanterie passe les bornes. C'est comme si le voleur reprochait à sa victime de n'avoir pas assez solidement défendu sa vitrine. A en croire Me De Ryckman, il faudrait rendre à la société T'Kint, cet homme qui n'en faisait pas le plus bel ornement.

***

Le Ministère public annonce qu'il en a fini, et conclut ainsi :

Quant aux circonstances atténuantes, il vous en a été dit assez et par moi et par mon suppléant, Me De Becker, et par Me de Ryckman, qui s'est borné à réclamer pour son client une faible pitié. De pitié, il n'y a en aucun cas à s'en occuper. Pour ma part, je n'en éprouve aucune.

Sans aucune péroraison, et parlant au jury du Brabant dont je connais la profonde honnêteté, je vous demande de répondre affirmativement à tous les chefs de l'accusation.

L'audience est levée à 3 heures.

Enigme

On m'a souvent pour une obole ;
J'exige des soins assidus :
Si l'on me perd on se désole ;
Si l'on me gagne, on ne m'a plus.

Le mot du logogriphe d'hier est : *cabsolet.*

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux éditions du Journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.

Pianos

Location et réparation, rue du Fontenoy, 58. 15176

Spécialité de Paravents
(prix très-modérés)
rue de Paris, 140, à Lille.

E. Blauwart fils, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. — Grand assortiment de boîtes. — Boîtes à gants, plateaux en laque-cristaux et porcelaine montés sur bronze; cadeaux pour fêtes de Ste-Cécile, Ste-Catherine, St-Nicolas et les Etrennes. 1728.

Fabrique et réparation de robinets. Spécialité pour manomètre et réparation.
F. E. DECOCK, rue du Collége, 30, Roubaix. 14081

Fournier-Delfortrie. ARTICLES DU JAPON pr fêtes et cadeaux, Grande-Rue, 56, Roubaix 1581

COUVREUR-RENARD, Grande-Place 11, Tourcoing. — Confections pour hommes et pour dames. 14066

Lithographie
Impressions commerciales : Factures, mémorandums, Entêtes de lettres, lettres de faire part pour mariages et naissances, Alfred **REBOUX**, rue Neuve, 17, Roubaix.

Peintures. Vitrerie
CORDONNIER-COGET, rue Notre Dame, 25. 1407

BARREZ-LEULIETTE, rue du Vieil-Abreuvoir, 31. Piano Steinway de New-York. — Location et abonnement de musique à année.

Agence Immobilière
Henri BRIET, ancien principal clerc de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris. 14067

H. HOFFMANN-DUPONT, 11, rue Saint-Georges. — Spécialité d'articles de fantaisie. — Porcelaines, faïences, verreries cristaux. Location de services de table. 16544

Brevets d'invention
V. DUBREUIL, ingénieur. — Prise de brevets en France et à l'étranger, correspondants dans tous les pays. 14594

Jurisprudence usuelle

LETTRE CHARGÉE. — Le reçu que délivre à un facteur de la poste, sur son carnet, le destinataire d'une lettre chargée avec déclaration de valeur, peut ne pas constituer au profit de l'administration une présomption légale absolue de libération. Il est au contraire possible de détruire cette présomption par la preuve que le consentement du destinataire, donnant le récépissé, a été surpris par une fausse énonciation de l'agent. (Cass., 11 novembre 1878).

INCENDIE. — Une personne qui fait exécuter des travaux dans un immeuble avant de l'occuper en qualité de locataire de l'incendie qui y a éclaté, s'il s'est démontré qu'elle seule avait la garde de cet immeuble. (Cass. 13 nov. 1878).

DROIT MUNICIPAL. — Une commune doit être autorisée pour porter en appel un jugement qui lui fait grief, et si elle se présente devant la cour avant d'avoir obtenu cette autorisation, un sursis doit lui être accordé. (Cass. 13 nov. 1878).

SOCIÉTÉS CIVILES. — Les sociétés civiles sont soumises, comme les sociétés commerciales, à la taxe annuelle sur le produit des parts d'intérêt.

Ce revenu est déterminé, à défaut de délibération du conseil d'administration à raison de 5 % du capital social. (Cass. 18 novembre 1878).

FAILLITE. — Le débiteur qui, aux termes de son concordat, s'est obligé à payer à ses créanciers l'intégralité de sa dette en capital, intérêts et frais, a, par cela même virtuellement renoncé à la prescription quinquennale qui pouvait lui être acquise à ce moment (Cass. 18 nov. 1878).

La plus grande vogue est depuis longtemps acquise aux confections de chemises de l'ancienne Maison de la Fileuse d'Artois, à Lille. (*Voir aux annonces*).

NOUVELLES DU MATIN

Marseille, 26 novembre, soir.

Le Conseil municipal de Marseille a adopté à l'unanimité, les dégrèvements des droits d'octroi sur les huiles et les savons. Il a établi des droits compensateurs sur les raisins secs, les figues et les noisettes.

Rome, 26 novembre.

Chambre des députés. — Plusieurs interpellations sont annoncées sur la politique intérieure, sur les conditions où se trouve actuellement la sûreté publique et les intentions du gouvernement pour la rétablir, sur les faits qui se sont produits à Florence, Pise, Arcidoso, Osimo et Jesi.

D'autres interpellations sont également annoncées sur les motifs de la crise ministérielle et sur la publication de quelques actes de procédure relative à l'attentat de Naples.

La Chambre fixera demain la date de la discussion.

Rome, 26 novembre.

Mgr Langenieux, archevêque de Reims, sera promu au cardinalat. On croit que le gouvernement français donnera son assentiment.

Le Vatican est décidé à envoyer un internonce au Pérou, si le gouvernement péruvien ne s'y oppose pas.

De nouvelles instructions ont été envoyées à Mgr Grasseli à Constantinople, afin d'aplanir le différend relatif aux Arméniens dissidents. Quelques puissances seraient disposées à offrir leurs bons offices pour aider à régler ce différend. Aussitôt que les évêques et le clergé suisses seront parvenus à s'entendre avec le gouvernement fédéral, le Vatican a l'intention de demander simplement, et sans entamer d'autres négociations, l'installation d'un internonce à Berne. Les rapports entre la Suisse et le Vatican se trouveraient ainsi rétablis sans aucun engagement de part et d'autre.

Constantinople, 26 novembre.

Les Russes repoussent les fonctionnaires ottomans dans les localités turques occupées par eux, sous prétexte d'inexécution du traité de Berlin par les Turcs et à cause de l'insurrection des monts Rhodope.

M. Condouriotti a reçu de la Porte la promesse que la commission de délimitation des frontières grecques sera nommée dans le courant de la semaine.

Midhat pacha est arrivé à Beyrouth.

Bucharest, 26 novembre.

Le général Nikitine, commandant de l'armée russe de réserve qui réside à Bucharest et le chef d'état-major général Tcherkasoff partiront demain pour Odessa. Presque tous les autres officiers russes en résidence à Bucharest sont partis aujourd'hui. Le départ du général Nikitine peut être considéré comme le signe de l'évacuation complète de la Roumanie.

On annonce que la semaine prochaine 5,000 chevaux et 8,000 russes arriveront à Galatz se rendant en Bulgarie.

On dit que cet effectif est l'avant-garde de trois corps d'armée dirigés sur la même destination.

Nouvelles du soir

Appuyé sur l'avis du conseil supérieur des Beaux-Arts, M. Bardoux s'est rendu hier à la commission du budget pour lui demander de revenir sur sa décision et de ne pas ajourner le vote du crédit de 51,000 francs nécessaire à la création d'inspecteurs de l'enseignement du dessin.

La commission a persisté dans sa résolution primitive, ne jugeant pas qu'il y eût urgence à grever actuellement le budget d'une dépense pour un service qui n'est pas encore organisé.

Par contre, la commission a, sur la demande du ministre, élevé de 20.000 francs le crédit affecté à l'entretien des monuments historiques.

Petite bourse du 26 novembre :

5 0/0 112,38, 36, 38 3/4. — Italien, 75.40. — Banque ottomane, 472,50, 471,87. Egypte, 264,37. — Extérieure, 14, 13 15/16, Intérieure, 13 13/16, baisse.

Marché sans affaires.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Rome, 26 novembre.

Une interpellation de M. Pepoli, sur les motifs du refus de l'exequatur à l'archevêque de Bologne est fixée à demain.

M. Manniani annonce qu'il interpellera sur la sûreté publique en Italie.

Rome, 25 novembre.

Le *Fanfulla* assure que tous les souverains d'Europe, et spécialement l'Empereur d'Allemagne et la reine d'Angleterre ont chargé leurs représentants de les renseigner exactement sur la réception de leurs majestés à Rome.

Les renseignements envoyés ont été accueillis avec la plus grande satisfaction. Le prince héritier de Suède a rendu visite à leurs majestés et leur a exprimé son admiration pour les démonstrations d'affection dont leurs majestés ont été l'objet.

Le duc d'Aoste a repris aujourd'hui le commandement du 1er corps d'armée à Rome.

Florence, 26 novembre.

Deux autres personnes blessées par la bombe, ont succombé, ce qui porte à quatre le nombre des victimes.

Londres, 26 novembre.

Le *Standard* annonce que le nombre total des victimes du naufrage de la *Pomerania* est de 48.

Constantinople, 26 novembre.

On annonce que le général Dondoukoff-Korsakoff, lors de son passage ici, aurait déclaré que le Tzar garderait une attitude expectante et que les troupes russes conserveraient le *statu quo* jusqu'à l'aplanissement des difficultés existantes.

Constantinople, 26 novembre.

Le décret autorisant un emprunt de 20 millions de livres, attend la sanction impériale.

Saint-Pétersbourg, 26 nov.

Le prince Dondoukoff a été appelé à Livadia parce que l'Empereur désirait l'inviter expressément à s'abstenir de toute déclaration équivoque vis-à-vis des Bulgares et à s'en tenir strictement aux instructions qu'il a reçues au sujet de l'organisation de la Bulgarie, conformément au traité de Berlin.

L'empereur a chargé le prince de ne laisser subsister aucun doute sur ce point dans ses relations avec les Bulgares.

On pense que les questions relatives au personnel des hauts postes administratifs et diplomatiques seront réglées après le retour de l'Empereur à Saint-Pétersbourg.

On peut assurer dès à présent qu'il n'est pas question d'une permutation entre M. Novikoff et le comte Schouwaloff.

Les nouvelles des correspondants viennois portant que la Turquie et la Russie ont renoncé à conclure un traité de paix définitif et que la Turquie confirmera simplement les clauses du traité de San-Stefano qui n'ont pas été annulées par le traité de Berlin sont considérées dans les cercles bien informés comme complétement dénuées de fondement.

Copenhague, 26 novembre.

Le comte Früs et M. Krieger, anciens ministres, se sont associés, avec l'assentiment général de la Chambre, à la politique du gouvernement. Relativement aux colonies des Indes-Occidentales, ils se sont prononcés résolûment contre les coups de force parlementaires dans une question provoquée par des malheurs imprévus.

Madrid, 27 novembre.

Une grande panique régnait hier dans les coulisses de la Bourse à la suite des bruits qui couraient qu'une conspiration républicaine venait d'être découverte à Cuba.

Mais ces bruits ont été démentis dans les centres officiels.

Tous ces bruits se résumaient à un projet d'évasion que quelques forçats, pour délits politiques avaient tenté de mettre à exécution d'accord avec quelques sergents de la garnison.

Ces derniers ont été arrêtés.

Ces rumeurs n'avaient donc aucune espèce d'importance politique.

Madrid, 26 novembre, 7 h. 20 s.

La *Epoca*, parlant de la question des internationalistes réfugiés en Suisse, dit :

Nous ne pouvons pas nous opposer à la sécurité personnelle des émigrés en Suisse, mais l'Europe ne peut pas tolérer que le droit d'asile soit converti en impunité pour ceux qui conspirent contre la société.

La Suisse doit comprendre que cet état de choses peut créer de grands dangers.

DERNIERE HEURE

Paris, 27 novembre.

Dans son numéro du 12 novembre, le *Figaro* avait publié un article dans lequel il était dit que M. Antonin Proust, député et rapporteur du budget des Beaux-Arts, était commanditaire et associé de M. Carvalho pour l'exploitation de l'Opéra-Comique et que, mettant sa situation politique au service de ses intérêts, il travaillait à renverser M. Halanzier et à lui donner comme successeur M. Carvalho dans un but et avec des préoccupations intéressés. En présence de ces allégations, M. Antonin Proust avait assigné le *Figaro* devant le tribunal correctionnel.

Aujourd'hui le *Figaro* publie une rétractation dans laquelle il reconnaît sans fondement ni prétexte les imputations insérées contre M. Antonin Proust.

Devant cette rétractation, le rapporteur du budget des Beaux-Arts a retiré sa plainte.

Paris, 27 novembre.

Le ministre de Suède, à Paris, est mort aujourd'hui.

Les nouvelles reçues d'Espagne portent que le gouvernement espagnol a pris partout des mesures pour prévenir des troubles.

Le général Quesada est revenu à Vittoria pour reprendre le commandement de l'armée du Nord.

Berlin, 27 novembre.

Il est question de mettre Berlin et ses environs en état de siége, à l'occasion de la rentrée de l'Empereur Guillaume.

Londres, 27 novembre.

L'ambassadeur d'Angleterre à St-Pétersbourg, serait chargé de demander des explications relativement aux paroles adressées par le général Hauffmann à l'Envoyé de l'Emir.

Comités Catholiques du Nord et du Pas-de-Calais

Assemblée générale des 27, 28, 29, 30 novembre et 1er décembre 1878, en présence de NN. SS. les Evêques de la province ecclésiastique et sous la présidence de Mgr Mermillod, évêque d'Hébron, vicaire apostolique de Genève.

HORAIRE

Mercredi 27, à 3 heures, réunions préparatoires pour l'organisation des commissions, au Cercle catholique, rue Marais, 18. — Le soir, à 7 heures 1/2, salut solennel, dans la chapelle du cercle Saint-Augustin, rue Saint-André, 31. — A 8 heures, dans la grande salle de ce cercle, première séance générale. Le discours d'ouverture sera prononcé par Mgr Mermillod.

Jeudi 28, à 7 heures 1/2, messe, dans la chapelle du Cercle catholique, rue Marais, 18, pour appeler les bénédictions de Dieu sur les travaux du Congrès. Après la messe, déjeuner en commun, au Cercle.

Séances des commissions. — De 9 heures à 11 heures : Œuvres de foi et de prière. — Œuvres sociales et charitables. Partie B du programme (œuvres ouvrières). — De 2 heures à 4 heures : Enseignement, propagande et art chrétien. — Œuvres sociales et charitables. Parties B et C du programme (œuvres ouvrières et œuvres des campagnes.) — De 4 à 6 heures : Œuvres de foi et de prière. — Œuvres sociales et charitables. Partie D du programme (œuvres militaires). Le soir, à 8 heures, séance générale.

Vendredi 29, à 7 heures 1/2, déjeuner en commun, au Cercle, rue Marais, 18.

Séances des commissions. — De 8 heures à 10 heures : Œuvres de foi et de prière. — Œuvres sociales et charitables. Partie B du programme (œuvres ouvrières). A 10 heures 1/2, dans l'église de Notre-Dame-de-la-Treille, messe de Requiem pour Sa Sainteté Pie IX, célébrée par un de NN. SS. les Evêques présents au Congrès. La musique de cette messe a été composée et offerte au Comité catholique de Lille, par M. Luigi Moroni, premier lauréat des concours de 1877.

Séances des commissions. — De 2 heures à 4 heures : Enseignement, propagande et art chrétien. — Œuvres sociales et charitables. Parties B et C du programme (œuvres ouvrières et œuvres des campagnes). — De 4 à 6 heures : Œuvres de foi et de prière. — Œuvres sociales et charitables. Partie D du programme (œuvres militaires). — Le soir, à 8 heures, séance générale.

Samedi 30. — A 7 heures 1/2, Messe, dans la Chapelle du Cercle rue Marais, 18, pour les Membres des Comités catholiques et pour les Confrères défunts. — Après la Messe, déjeuner en commun, au Cercle.

Séances des commissions. — De 9 heures à 11 heures : Œuvres sociales et charitables. Deuxième partie du programme de la Section (œuvres charitables). — De 2 heures à 4 heures : Enseignement, Propagande et Art chrétien. — Œuvres sociales. Partie A du programme. — De 4 heures à 6 heures : Réunion spéciale pour la Société de Saint-Vincent-de Paul, sous la présidence de M. Baudon. — Le soir, à 8 heures, séance générale.

Dimanche 1er décembre. — A 8 heures Messe célébrée par un de nos N.N. S.S. les Evêques présents au Congrès et communion générale dans l'église de Notre-Dame-de-la-Treille, à l'intention du Souverain-Pontife et de la France. — Après la Messe, déjeuner en commun, au Cercle, rue Marais, 18. — A 10 heures : Commission des Œuvres Sociales. — Partie A du programme. — A 2 heures 1/2 : Séance générale sous la présidence de N.N. S.S. les Evêques. — Après la séance, Salut et bénédiction du T.-S. Sacrement.

Toutes les Séances des Commissions se tiendront au Cercle catholique, rue Marais, 18, et les Séances du soir, au Cercle Saint-Augustin (entrée rue de Voltaire, 11 D).

La Séance générale du dimanche, 1er décembre, aura lieu chez les Frères des écoles chrétiennes, dans la grande salle de l'hôtel Notre-Dame, rue de la Monnaie, 39. C'est aussi dans la Chapelle de cet établissement que se donnera le Salut.

Un bureau permanent sera établi, rue Marais, 18, à partir du mercredi matin, pour donner aux membres du Congrès tous les renseignements qui leur seront nécessaires. On y délivrera des cartes pour assister aux Séances, moyennant une cotisation de 3 fr. destinée à couvrir une partie des frais du Congrès et donnant droit à un exemplaire du compte-rendu.

Le Cercle catholique met ses salons à la disposition des membres des Comités, pour toute la durée du Congrès.

Depuis le jeudi matin jusqu'au dimanche à midi, le T.-S. Sacrement sera exposé dans la Chapelle du Cercle catholique, rue Marais, 18, où des adorateurs se relèveront, d'heure en heure, pour appeler les bénédictions du Dieu de l'Eucharistie sur l'Eglise, sur le Souverain-Pontife, sur la France et sur les travaux du Congrès.

N. B. — Les cartes d'entrée seront délivrées gratuitement à MM. les ecclésiastiques ; le samedi 30, la réunion des conférences de St-Vincent-de-Paul présidée par M. Baudon est fixée à 2 heures au lieu de 4 heures ; le jeudi 28, à 2 heures, rue Marais, 18, aura lieu une réunion spéciale pour la question de l'Université Catholique.

BOURSE LINIÈRE. — La situation ne s'améliore pas et les filateurs et fabricants cherchent de plus en plus à réduire leur production. La vente des fils et de la toile reste limitée. Un peu plus d'affaires en matières brutes, prix en faveur des acheteurs.

MARCHÉ AUX BLÉS du 27 novembre 1878. (*Bulletin commercial.*) — Petit marché : 750 hectolitres. Vente active. Hausse de 25 à 50 centimes.

Farines tenues de 37 à 37 50 en consommation. Acheteurs réservés.

MARCHÉ AUX BLÉS DE LILLE du 26 novem. 1878 (*communiqué par l'Hôtel-de-Ville*). — hausse moyenne : 0 fr. 38 centimes.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

Paris, 27 novembre, 1 h. s. — Hauteur du baromètre: Nantes, 743; Rochefort, Le Havre, 745; Perpignan, Dijon, 750; Toulon, 755. Le baromètre est encore en baisse sur toute la France. La tempête du Sud continue au Puy-de-Dôme et au pic du Midi. Orage cette nuit à Paris. Embellie momentanée, mais le temps reste à la pluie.

Situation à Lille, le 27 novembre. — Baromètre, légère hausse: *pluie.* Temps pluvieux et doux. Vent S.-O. Thermomètre. 8 h. matin, plus 11 6/10; 10 h. 11 5/10; midi, plus 13 2/10; 2 h., plus 13 5/10. — P. Q. le 1.

COMMERCE

Marché de Courtrai du 25 nov.

Prix par hectolitre : Froment blanc. 20 »» »» »»; Froment roux, »» »» »» »»; Seigle, «» »» »» »»; Avoine, »» »» »» »». Prix par 100 kilogrammes : Pommes de terre jaunes, » 9 »» » 11 50 Pommes de terre rouges, 10 »» » 12 50; Beurre par 1/2 kil. 1 50 1 67; Œufs, par 25, 3 6/4, 4 16.

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

Huile de colza les 100 kil. 72 »» »» »» Huile de lin, les 100 kilos, 61 25, 61 75; Graine de colza indigène et étrangère, les 100 kilos, »» »» »» »»; Graine de lin indigène, les 100 kil. »» »» »» »»; Tourteaux de colza, les 1000 kil. 19 25 00 00; Tourteaux de lin, les 100 kil. 23 00 26 »» ; Tourteaux de chanvre, »» »» »» »».

Observations. — Huile de colza : sur les quatre premiers mois, demandée, rien de fait. — Huile de lin : Très-rare. — Graine de colza : Calme. — Graine de lin : Calme. — Tourteaux : Calmes.

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE
26 novembre. — 6 heures soir

Huile colza en f.d.	85 75	Esprits	62 50 63 .
id. en tonnes	87 75	Farines 8 m.	61 50 . .
id. épurée	95 75	Supérieure	60 25 . .
Huile de lin en f.d.	71 .	Suif	86 .. .. .
id. en tonnes	73 .	Cafés Java	230
Suc. 10/13 d.	51 25	Ceylan	215
id. 7/9 disp.	57 25	Haïti	210
id. blanc 3 c.	59 50	Rio	190
Raffin. bonn. sorte	140 50	Cacaos Para	180
id. belle sorte	142 ..	Guayaquil	160
Certific. de sortie	74 75	Haïti	110
Mélasse de fab.	13 . ..	Trinité	165
id. raffinerie	14 14 50	Caraque	200 à 400

COURS COMMERCIAUX DE PARIS
du 26 novembre, 6 heures soir.

Huile de colza		Décembre	61 50 ..
Disponible	85 75 ..	4 premiers	61 75 ..
Courant	85 50 ..	4 de mars	62 .. .
Décembre	85 50 .		
4 premiers	85 50 ..	Farines supérieures	
4 de mars	85 25 ..	Courant	60 50 .
Huile de lin		Décembre	60 25 ..
Disponible	71	4 premiers	60 25 ..
Courant	71	4 de mars	60 25 ..
Décembre	71 .. .	M. Darbley.	64 .. ..
4 premiers	70 75 ..		
4 de mars	71 25 ..	Blés	
Spiritueux		Courant	27 50 .
Courant	63	Décembre	27 65 .
Décembre	61 25 .	4 premiers	27 75 ..
4 premiers	60 50 ..	4 de mars	28 .. .
4 de mars	61		
Stock	8575 pipes	Seigles	
Circulation	200	Courant	16 50 ..
Sucres		Décembre	16 75 ..
N° 10/13 cour.	51 25 ..	4 premiers	17 .. ..
N° 7/9 d.	57 25	4 de mars	17 .. .
Blanc 3 cour.	60 . ..		
Décembre	60 25 .	Avoines	
4 premiers	61 50 ..	Courant	18 .. ..
Raffinés	140 50 à 142 ..	Décembre	18 .. ..
		4 premiers	18 .. ..
Farines 8 marques		4 de mars	18 . ..
Courant	61 25 61		

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS-LA-VILLETTE DU 26 NOVEMBRE 1878

Pièces	Amenés	Poids moyen	Prix 1re	par kilogr. 2e	3e	Prix extrêmes	
Bœufs....	65	340	1.80	1.70	1.60	1.85	1.60
Vaches...	43	238	1.70	1.40	1.30	1.85	1.05
Taureaux.	4	470	1.00				
Veaux.	373	70	1.90	1.70	1.50	1.40	2.00

BOURSE DE LILLE

Valeurs.	Cts pr.	Cts du 26 nov.
Courcelles-L'd	825 »»	»»»» »» »»» »»
Crespin-lez A	90 »»	»»» »» »»» »»
Marly ..	298 75	»»» »» »»» »»
Annœulin-D.	20 »»	»»» »» »»» »»
St-Aldegonde	»»»» »»	»»» »» »»» »»

COURS des SUCRES et du 3/6 du 27 nov.

SUCRES	Cours officiels	Cours comm.	Offert	Demandé
Sucre indigène 88 degré	.49 75	.. ..	.. ..	.. ..
» » 7 à 9	.56 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» en pain, 6 k. net	147 50	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
» indigène n° 3...	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterave, disponib.	.60 ..	.. ..	60 50	60 ..
» » courant.	.55 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» fin 1re qualité dispon.	.58 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » courant.	.59 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» Mélasse disponible...	.61 .	.. ..	.. ..	.. ..
» A livrer 4 premiers...	.59 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 janvier.....	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 d'été.....	.59 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 derniers...	.59 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 3 prochain...	.58 .	.. ..	.. ..	.. ..

CORRESPONDANCE FINANCIÈRE DE LA BANQUE NATIONALE (CAPITAL 4,000,000)
10, PLACE VENDOME, PARIS.

Bourse du 26 novembre 1878

Les débuts de la Bourse semblaient nous présager une nouvelle réaction :

Le 5 % est tombé à 112.27, mais à la seconde côte des consolidés qui ont monté de 1/8, les cours se sont un peu relevés.

Le 3 % fait 76 32 ; l'amortissable 79.05 et le 5 % 112.40. De même l'Italien fait 75.45 après 75.30.

Les autres fonds étrangers ont plutôt une nuance plus ferme :

Le florin 4 % en or côte 61 11/16 ; le 6 0/0 hongrois est à 73 15/16. On a relevé le 5 0/0 Russe 187- à 83/17 il était offert au début à 83 1/8.

Les valeurs Egyptiennes et Ottomanes sont à peu près immobiles : l'obligation unifiée fait 265, la Domaniale 371 et le 5 0/0 Turc 11.40.

Les Institutions de Crédit sont fermes sans variations, hausse inattendue sur la Banque Française Italienne.

Renseignements. Cie des Charentes. Il est impossible d'indiquer, même approximativement, l'époque à laquelle les liquidateurs de la Compagnie pourront répartir entre les porteurs de bons et d'obligations, la somme restant à toucher de l'Etat, quand ils l'auront encaissée. Le montant revenant à chaque créancier devra être fixé par justice. Un certain nombre d'obligataires et de porteurs de bons maintiennent que, la Compagnie n'étant pas en faillite, les règles adoptées pour la distribution de l'actif de la Compagnie en faillite ne peuvent leur être imposées, et qu'ils ont le droit d'exiger que la Compagnie remplisse complétement ses engagements vis-à-vis d'eux.

Chemins de fer Est-Hongrois. Le délai d'échange des actions du chemin de fer contre des obligations de l'Etat Hongrois 5 0/0 expire le 31 novembre prochain, terme de rigueur. Les actionnaires doivent donc se hâter pour éviter la forclusion.

Chemins de fer Espagnoles. Le contrat de rachat du chemin de fer de Cordone à Malaga par la Compagnie des chemins de fer d'Andalousie vient d'être ratifié par l'assemblée des actionnaires de cette dernière Compagnie.

POUR AVOIR 2 BILLETS
DE LA LOTERIE NATIONALE
Et recevoir pendant tout une année
la Gazette des Tirages
journal financier, le plus complet et le mieux renseigné, il suffit d'adresser à M. F. BRUNEL, directeur, passage des Princes, escalier A, à Paris, la somme de **trois francs** 15 cent., prix ordinaire du journal. 17316—1702

COMPOSITEURS. On demande de bons **compositeurs typographes** à l'imprimerie du *Journal de Roubaix.*

Aux MERES de FAMILLE
Nous recommandons le **Vermifuge Janoly** contre les maladies des enfants, occasionnés par les vers, telles que : *faiblesse générale, amaigrissement, pâleur, toux, coliques, diarrhée, convulsions.* Le Vermifuge Jalony, *préparée avec le plus grand soin au* **Monastère des Trappistines de Vaise (Lyon)**, est un remède expérimenté, exempt de danger et adopté aujourd'hui par les meilleures médecins. **La Boîte, 0.75 c.** — DÉPOT : à Roubaix, Couvreur, pharm., 20, r. Neuve; pharmacie Sebert, (Bataille succe) et chez tous les pharmaciens. 16817

Protéger l'épiderme contre les influences extérieures
Rendre à la peau
Velouté, Fraîcheur, Jeunesse, Beauté
tel est le rôle été comme hiver de la
Crème Simon
à la Glycérine
et de son complément la
Poudre de riz Figaro
GROS
Paris, rue de Provence, 36 bis, 63, rue de Lyon
Détail
Principaux Pharmaciens & Parfumeurs
17132

Comptoir des Fonds Publics
A. MAIRE et H. BLUM
176, Rue du Collége, à Roubaix
ACHATS et VENTES de toutes valeurs au **Comptant** *et à* **Terme**; *Rentes françaises et étrangères; Actions et Obligations de Chemin de fer, de Sociétés de Crédit, etc.*, en un mot, de toutes les *Valeurs se négociant à la Bourse et en Banque.*
Courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des *Agents de Change de Paris*, sans **Commission.**
Afin d'offrir toutes facilités de garanties, les Achats et Ventes se feront de la main à la main. *Espèces contre Titres.*
Arbitrages. Libérations de Titres, Remboursement des Valeurs sorties aux Tirages.
Souscriptions sans frais *à tous les emprunts*, encaissement gratuit de tous les Coupons. 1557

Santé et énergie à tous rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :
REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres
32 ANS DE SUCCES.
La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnements palpitations, diarrhée, dyssenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnements dans les oreilles, acidités, pituites, maux de tête, migraine, surdité, nausées et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine chaud et froid toux, opression, asthme, brochite, phthisie (consomption), dartres, éruptions, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement dystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exiger la marque de fabrique «Revalescière Du Barry.
Parmi les cures, celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Fluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart, de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeurs Wurzer, etc., etc. Voici quelques-unes des cures.
N° 9,180 : M. Gauthier, à Luzarches, d'une constipation opiniâtre, perte d'appétit, catarrhe bronchite.
Cure N° 65,311.
Monsieur, — Dieu soit béni ! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalenta m'a rendu la santé.
A. BAUMGARTHER, curé.
Cure N° 45,270.
PHTHISIE. — Roberts d'une consomption pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années.
Quatre fois plus nourrissante [illegible] elle économise encore [illegible] fois son prix en médecines. En boîte [illegible] kil., 2 fr. 25, le 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil. [illegible] 6 kil. 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Pastilles de Revalescière*, en boîtes, de 2, 7 et 20 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr. ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. [illegible]. — Dépôt à Roubaix chez MM. Morelle-Bourgeois ; Desfontaines, épicier sur la place ; Boubert, Epicerie-centrale, 13